

CLASSEMENT DEFINITIF COUPE DU CDE63

Seuls apparaissent les classements du fleuret. Les tireurs épéistes et sabreurs n'ont participé qu'à une seule journée départementale.

FILLES M11 FLEURET					ISSOIRE	COURNON	VOLVIC	
<u>Clt</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Cat</u>	<u>Club</u>	<u>J1</u>	<u>J2</u>	<u>J3</u>	<u>TOTAL</u>
1	BOULET	Léa	M11	CLERMONT-FD	1	1	1	3
2	AUCLAIR	Jade	M11	COURNON	2	3	3	8
3	PORTIER	Ninon	M11	CLERMONT-FD	8	2	4	14
4	RIGOULET	Juline	M11	VOLVIC	3	8	6	17
5	BALVAY	Bertille	M11	CLERMONT-FD	8	8	2	18
6	HUAU	Noémy	M11	VOLVIC	8	8	5	21
7	DURAND COUTURIER	Gaëta	M11	VOLVIC	8	8	6	22

8 points ont été attribués à tous les tireurs absents à l'une des trois épreuves du comité. Ces points correspondent au nombre le plus élevé de participants des trois journées + 1.
Les tireurs à égalité ont été départagés dans un premier temps par rapport à leur nombre de participations, dans un deuxième temps par rapport à la meilleure place qu'ils ont eu lors des épreuves. En cas d'égalité sur les précédents critères, il sont classés ex aequo.

GARÇONS M11 FLEURET					ISSOIRE	COURNON	VOLVIC	
Cl	Nom	Prénom	Cat	Club	J1	J2	J3	TOTAL
1	ROUANET	Clément	M11	CLERMONT-FD	1	2	6	9
2	HENQUEZ-NIGON	Cosma	M11	ISSOIRE	3	5	3	11
3	LEMONIER	Arthur	M11	VOLVIC	4	3	5	12
4	GOUMAULT	Paul	M11	VOLVIC	12	1	2	15
5	BRIAT-LAUMONT	Eden	M11	CLERMONT-FD	12	6	4	22
6	CORDONNIER	Nathan	M11	VOLVIC	12	12	1	25
8	GENESTIER	Timéo	M11	CLERMONT-FD	2	12	12	26
9	RAYNAUD	Iliés	M11	COURNON	12	9	7	28
10	DUGAT	Côme	M11	VOLVIC	12	4	12	28
11	CAMPAGNE	Abel	M11	CHAMALIERES	12	7	12	31
12	VALAGER	Maël	M11	COURNON	12	8	12	32
12	AMYOT	Antoine	M11	VOLVIC	12	12	8	32
14	CHBIHI	Marwan	M11	COURNON	12	12	9	33
15	EBERLE	Valentin	M11	VOLVIC	12	10	12	34
15	PERRIN	Mathis	M11	COURNON	12	12	10	34

17 points ont été attribués à tous les tireurs absents à l'une des trois épreuves du comité. Ces points correspondent au nombre le plus élevé de participants des trois journées + 1.
 Les tireurs a égalité ont été départagés dans un premier temps par rapport à leur nombre de participations, dans un deuxième temps par rapport à la meilleure place qu'ils ont eu lors des épreuves. En cas d'égalité sur les précédents critères, il sont classés ex equo.

GARCONS M14 FLEURET					ISSOIRE	COURNON	VOLVIC	
<u>Cl</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Cat</u>	<u>Club</u>	<u>J1</u>	<u>J2</u>	<u>J3</u>	<u>TOTAL</u>
1	DUVIVIER	François	M14	CLERMONT FD	17	1	2	20
2	ALEXANDRE	Jason	M14	COURNON	17	2	5	24
3	EVANGELISTA	William	M14	CLERMONT FD	17	4	3	24
4	GAUTIER	Axel	M14	COURNON	2	8	16	26
5	MARC	Yevgueny	M14	CLERMONT FD	17	3	6	26
6	GODARD	Victor	M14	CHAMALIERES	17	6	4	27
7	POLITZKOVY	Axel	M14	VOLVIC	17	5	7	29
8	BOURLET	Antoine	M14	COURNON	3	17	15	35
9	NOUIS	Maximilien	M14	COURNON	1	17	17	35
9	DECARPENTRIE	Niels	M14	ISSOIRE	17	17	1	35
11	BOULY	Myrthé	M14	ISSOIRE	17	7	12	36
12	PINAULT	Erwan	M14	VOLVIC	17	10	11	38
13	DE SAINTE CLAIRE	Robin	M14	CLERMONT FD	17	17	8	42
14	PINEAU	Sylvain	M14	CLERMONT FD	17	9	17	43
14	DUMUIS	Jacques	M14	CLERMONT FD	17	17	9	43
16	ROCHETEAU	Soazic	M14	VOLVIC	17	17	10	44
17	CHARREYRON	Théo	M14	VOLVIC	17	17	13	47
18	NOUR	Nouri	M14	COURNON	17	17	14	48

13 points (provisoire) ont été attribués à tous les tireurs absents à l'une des trois épreuves du comité. Ces points correspondent au nombre le plus élevé de participants des trois journées + 1. Les tireurs a égalité ont été départagés dans un premier temps par rapport à leur nombre de participations, dans un deuxième temps par rapport à la meilleure place qu'ils ont eu lors des épreuves. En cas d'égalité sur les précédents critères, il sont classés ex equo.

FILLES M14 FLEURET					ISSOIRE	COURNON	VOLVIC	
<u>Cl</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Cat</u>	<u>Club</u>	<u>J1</u>	<u>J2</u>	<u>J3</u>	<u>TOTAL</u>
1	GALLOIS	Erine	M14	CLERMONT-FD	4	1	1	6
2	ROCHETEAU	Soazic	M14	VOLVIC	4	2	4	10
3	HUNN	Emma	M14	VOLVIC	4	3	4	11
3	LEBAS	Mariane	M14	VOLVIC	4	4	3	11
5	BOYER	Raphaëlle	M14	COURNON	4	4	4	12

4 points (provisoire) ont été attribués à tous les tireurs absents à l'une des trois épreuves du comité. Ces points correspondent au nombre le plus élevé de participants des trois journées + 1. Les tireurs a égalité ont été départagés dans un premier temps par rapport à leur nombre de participations, dans un deuxième temps par rapport à la meilleure place qu'ils ont eu lors des épreuves. En cas d'égalité sur les précédents critères, il sont classés ex equo.